

Locaux réemploi en déchèteries

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes Cœur Côte

Fleurie

12 Rue Robert Fossorier

Bp 30086

www.coeurcotefleurie.org



DESGRANGES

Vincent

Normandie

vincent.desgranges@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ASSOCIATIONS, , MENAGE, REEMPLOI, BOIS,, DECHET ENCOMBRANT, DECHETERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a constaté que les bennes « encombrants » des 3 déchèteries de la collectivité présentent des objets encore en bon état. L'association Place Nette a estimé, sur base d'une visite d'une ressourcerie à Saint Lô et des contacts avec d'autres ressourceries, qu'un **détournement d'environ 180 tonnes annuelles serait possible** en développement la filière réemploi au sein des trois déchèteries de la collectivité.

La collectivité a donc décidé de mettre en place une filière réemploi au sein de ses trois déchèteries, **lors du renouvellement des marchés de déchèteries**. Les usagers des déchèteries, particuliers et professionnels, peuvent donc donner des objets en très bon état à une structure adaptée pour que cette dernière puisse les redistribuer ou les revendre à bas prix.

Commentaires sur la partie Contexte :

Outre la réduction du tonnage des OMA, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a souhaité mettre en place une filière réemploi au sein de ses trois déchèteries. Il a donc été intégré, lors du renouvellement des marchés de déchèteries, un lot "réemploi" réservé aux entreprises adaptées ou aux établissements et services d'aide par la travail = reserve aux pros ?

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Sensibiliser les ménages au réemploi des objets jetés.

Aujourd'hui, les consommateurs tendent à oublier que les objets qu'ils ne désirent plus peuvent

intéresser d'autres personnes s'ils sont en bon état. Le réemploi permet pourtant :

- A ceux qui se défont des objets : de **réduire le volume de déchets qu'ils produisent** et, dans certains cas, de gagner de l'argent ;
- A ceux qui réemploient les objets : de **réaliser des économies**.

Objectifs quantitatifs :

Collecte de **108 tonnes par an** soit **15 tonnes par mois**.

Résultats quantitatifs:

Collecte

Entre août 2013 et décembre 2015 , la filière réemploi a récolté en moyenne **12.1 tonnes par mois**. Le tonnage est assez irrégulier selon les mois, cependant on observe une légère augmentation **au cours de l'année 2015 avec une moyenne s'élevant à 13.9 tonnes par mois**.

Réduction des tonnages en déchèterie

- de 6,3 % entre 2012 et 2013
- de 9,4% entre 2014 et 2015

Résultats qualitatifs :

- L'association chargée des locaux réemploi a vu son activité de dons et de vente à bas prix augmenter significativement.
- Les usagers ont accueilli très favorablement la possibilité de donner à une association directement au sein des déchèteries.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Intégration lot « réemploi » dans appel d'offre

Lors du renouvellement des marchés de déchèteries, un **lot "réemploi"** réservé aux entreprises adaptées ou aux établissements et services d'aide par le travail a été **intégré dans l'appel d'offre** « gestion, transport et traitement des valorisables : déchèteries intercommunales ». Le lot « réemploi » a été attribué à l'association Place Nette.

Installation des conteneurs « réemploi » en déchèterie

La collectivité a acheté un conteneur maritime pour chacune des trois déchèteries du territoire.

Formation des gardiens des déchèteries

La collectivité a **formé et sensibilisé les gardiens au réemploi**. Ces derniers doivent juger si les

objets apportés par les ménages peuvent être placés dans les conteneurs « réemploi » ou non (premier tri). Le cas échéant, ils doivent faire remplir des fiches de dons à destination de l'association Place Nette.

Communication

La collectivité a communiqué sur l'ouverture des locaux « réemploi » via facebook, internet, point presse, flyers en déchèteries, etc.

Ouverture des locaux « réemploi »

Les usagers des déchèteries, particuliers et professionnels, peuvent **déposer des objets en très bon état** (meubles, équipements, jouets, etc.) dans le conteneur « réemploi ». L'association Place Nette gère ensuite les rotations avec le gestionnaire des déchèteries, fait le tri, remet en état et **redistribue ou revend à bas prix les objets**.

Planning:

Mars 2013 : lancement de l'appel d'offre

Juin 2013 : Attribution du marché

Août 2013 : communication et ouverture des locaux de réemploi

Année principale de réalisation:

2013

Moyens humains :

- 0.05 ETP pour la collectivité (un animateur prévention qui s'occupe de l'appel d'offre, la sensibilisation gardiens et le suivi action)
- 0.3 ETP pour l'association Place Nette (rotations, tri, remise en état des objets, revente)

Moyens financiers :

- 2 500 € / conteneur maritime
- Marché réemploi
 - Part fixe mensuelle : 608 €
 - Part variable : 211 € la rotation
- Communication : non chiffré

Moyens techniques :

- Achat de 3 conteneurs maritimes
- Achats de flyers à distribuer en déchèteries

Partenaires mobilisés :

- **Association Place Nette** : gère les rotations avec le gestionnaire des déchèteries, fait le tri, remet en état et redistribue ou revend à bas prix les objet
- **Gardien de déchèteries** : jugent si les objets apportés par les ménages peuvent être placés dans les conteneurs, remplissent les fiches de dons

VALORISATION

Facteurs de réussite :

L'action permet **d'accompagner l'association de réemploi** dans son développement en répondant à une forte demande de la part de la population. La mise en oeuvre est simplifiée car gestion confiée entièrement à une association.

De plus le projet demande peu d'investissement humain et matériel.

Recommandations éventuelles:

L'implantation de locaux « réemploi » en déchèterie est **reproductible** sur d'autres territoires vu le peu d'investissement (humain, matériel,...) nécessaire pour la collectivité. Afin de favoriser la réussite du projet, il est recommandé d'assurer :

- une **bonne implication et formation des gardiens** de déchèteries ;
- une **bonne communication** entre le gestionnaire de la déchèterie et l'association.

Par ailleurs, un remplissage des fiches de dons systématique à chaque dépôt, permettrait à la collectivité et à l'association de mieux suivre l'évolution des tonnages en vue du réemploi.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juillet 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.